

Assemblée de secteur du Service linguistique (avril 2017 - mars 2018)

Compte rendu de la 7^e réunion du Bureau¹,

tenue le mardi 19 décembre 2017, de 9 h 30 à 11 h 45, dans la salle E-4116

Membres présents: Wreda Amziani (TU), Édith Bourion (FTPU), Olga Campos (STS), Ossama Elkoftangy (Editing Section), Pauline Escalante (ETPU), Leslie Fillion-Wilkinson (Présidente), Tatiana Lazdin (RU), Olivier Meyer (FTS), Ksenia Mursankova (RTS), Bruno Nissou (FTS), Annick Reignier-Chappaz (RU) et Luz María Urquizu Marroquin (STPU).

Questions examinées:

- Préparatifs de fin de mandat.
- Activités de la Présidente et d'autres membres depuis la dernière réunion du Bureau.
- Réunions sur le recrutement du personnel.
- Aménagement des modalités de travail.

Décisions prises:

1. *Préparatifs de fin de mandat.* La date du 8 février 2018 est choisie pour la tenue de la prochaine Assemblée générale de l'Assemblée de secteur.
2. *Activités de la Présidente et d'autres membres depuis la dernière réunion du Bureau.* Le Bureau prend note des points suivants:
 - a. La mise à disposition d'une salle d'allaitement, située derrière le bar *Escargot*;
 - b. La confirmation par Mme Keating de l'utilisation à terme d'eLUNa comme principal outil pour les traducteurs;
 - c. L'élaboration, en cours par l'Administration, de directives générales sur le congé de compensation (compensatory time off);
 - d. L'élaboration, à venir par l'Administration, d'instructions sur les épreuves écrites de recrutement aux classes P-4 et P-5;
 - e. Le recensement, par le Groupe des références, de 48 catégories de documents pour lesquelles les références seront fournies à la demande, et l'orientation du Groupe vers la gestion des connaissances;
 - f. Le manque de clarté dans la mise en œuvre par les sections de traduction de l'autorévision supervisée (monitored self-revision), laquelle est par ailleurs considérée comme un atout dans le cadre d'une promotion ;
 - g. Le gel d'une vingtaine de postes G vacants au sein de la Division de la gestion des conférences, en prévision des restrictions budgétaires à venir;
 - h. La confirmation par l'Administration de la possibilité d'enregistrer des SPA au titre d'une formation linguistique à condition que la langue étudiée soit à terme utilisée dans le cadre du travail;
 - i. Le suivi par l'Assemblée de secteur de la question de l'éventuelle révision à la hausse de la norme de productivité pour les traducteurs, en étroite collaboration avec le Conseil de coordination du personnel de l'ONUG.
3. *Réunions sur le recrutement du personnel.* Le Bureau prend note que le délai de recours en cas de contestation d'une décision de sélection d'un(e) candidat(e) pour un poste est de 60 jours à compter de la notification de ladite décision, qui peut être faite oralement de façon informelle.
4. *Aménagement des modalités de travail.* Le Bureau prend note que les demandes de télétravail motivées par le bruit des travaux à proximité du bâtiment E seront étudiées individuellement par Mme Keating et seront sujettes à la même procédure que les autres demandes de télétravail et que celles motivées par la réduction des places de stationnement en raison de ces mêmes travaux ne sont pas recevables.

¹ Sauf indication contraire, les opinions exprimées ici font écho à des suggestions et points de vue de fonctionnaires recueillis par leurs représentants et visent à promouvoir la communication entre la direction et le personnel. Afin d'éviter tout malentendu, les demandes de rectifications ou commentaires éventuels doivent être soumis à la Présidente de l'Assemblée de secteur, et à elle seule, pour inclusion dans le compte rendu de la réunion suivante.